

## Un grand excès de vitesse en agglomération



Un grand excès de vitesse en agglomération

Samedi 8 avril, en fin d'après midi, un Gersois âgé de 32 ans, a été intercepté lors d'un contrôle de vitesse à Laguian Mazous par les gendarmes de la COB de Mirande à la vitesse de 130kms/h (vitesse retenue 123kms/h) là ou celle-ci est limitée en agglomération à 50kms/h. Le conducteur a fait l'objet d'une rétention immédiate du permis de conduire et son véhicule a été saisi et mis en fourrière. En attendant une convocation devant le tribunal d'Auch